



Comité d'action sur l'accès
à la justice en matière
civile et familiale

FAITS SAILLANTS

Objectifs de développement en matière de justice du Canada de : **2020**



DÉFIS ET CHANGEMENTS

Pour lire le rapport complet, rendez-vous sur www.objectifsdelaccèsàlajustice.ca

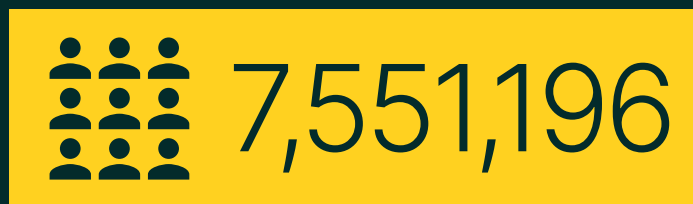
LES ODJ EN CHIFFRES

Le rapport est un recueil de contributions provenant d'organismes d'accès à la justice partout au Canada qui harmonisent leur travail aux objectifs de développement en matière de justice (ODJ).

Total des résultats des ODJ



Personnes touchées par ces projets



Augmentation de 36%! ↗

Nombre total d'organisations



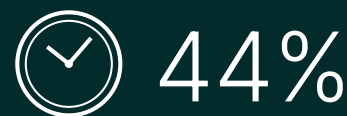
Nouveaux projets d'accès à la justice en 2020



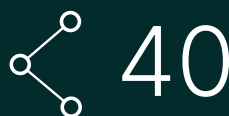
Organisations qui évaluent leurs projets d'accès à la justice



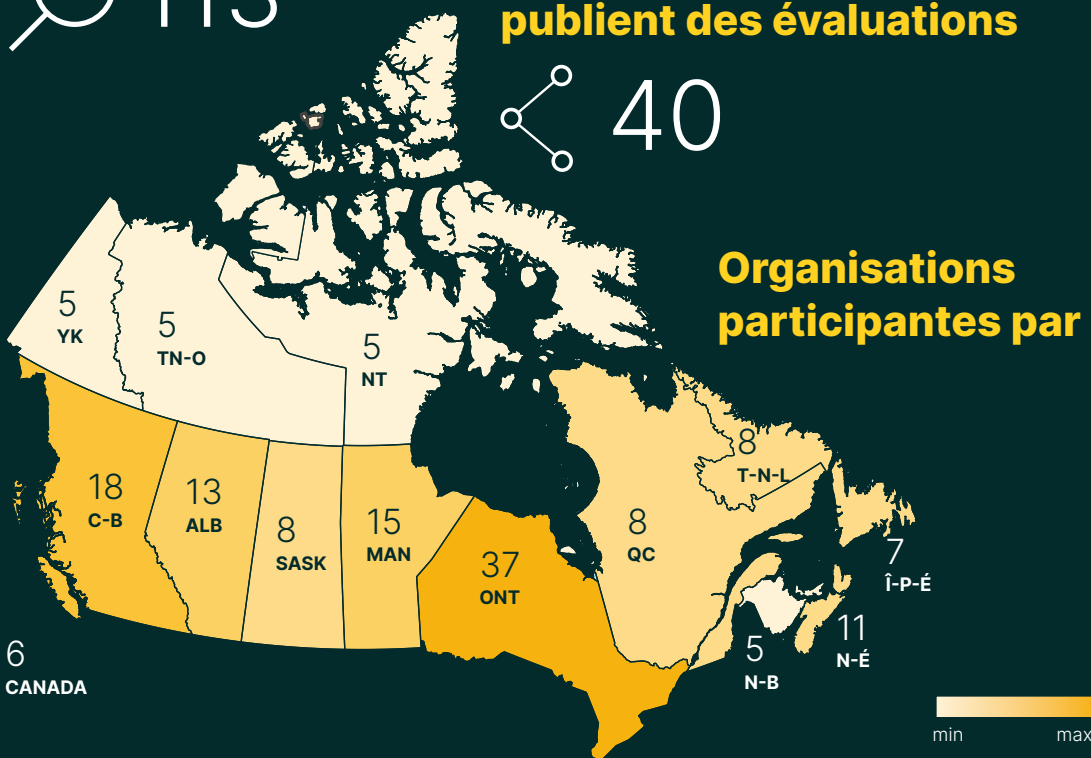
Pourcentage de temps que les répondants consacrent aux projets d'accès à la justice



Organisations qui publient des évaluations



Organisations participantes par province



Comment utilisez-vous les ODJ?

17	Nous les présentons dans nos demandes de financement
25	Nous les utilisons dans notre mesure de l'accès à la justice
30	Nous en parlons avec nos collègues
32	Nous les mentionnons dans les communications ou avec les médias
32	Le Comité d'action nous en parle
35	Nous les utilisons pour défendre l'accès à la justice
37	Nous en parlons avec nos clients, nos partenaires ou le public

Types d'interventions en cas de pandémie

Les tribunaux ont changé les règles

Les avocats peuvent travailler différemment

Nouvelles façons de se présenter au tribunal

Accroître l'accès aux services des tribunaux

Accroître l'accès aux avocats

Accroître l'accès à l'information/aux services juridiques

Changements dans l'administration de la justice

LES OBJECTIFS

Objectif 1

RÉGLER LES PROBLÈMES JURIDIQUES DE LA VIE QUOTIDIENNE

- 1.1 Sensibiliser le plus tôt possible
- 1.2 Prévenir
- 1.3 Offrir une continuité des services
- 1.4 Représenter la société canadienne

Objectif 2

RÉPONDRE AUX BESOINS JURIDIQUES

- 2.1 Mettre l'accent sur les besoins juridiques pour tous
- 2.2 Encourager l'innovation
- 2.3 Élargir la portée de l'aide juridique
- 2.4 Mettre l'accent sur l'accès à la justice

Objectif 3

RENFORCER L'EFFICACITÉ DES TRIBUNAUX

- 3.1 Assurer l'accès aux tribunaux
- 3.2 Faire la promotion des centres multiservices
- 3.3 Aider les personnes qui se représentent elles-mêmes
- 3.4 Gérer les affaires efficacement
- 3.5 Être accessible et axé sur l'utilisateur
- 3.6 Protéger le principe de l'indépendance judiciaire

Objectif 4

AMÉLIORER LA JUSTICE FAMILIALE

- 4.1 Offrir une vaste gamme de services
- 4.2 Faire la promotion du règlement consensuel
- 4.3 Innover
- 4.4 Restructurer les tribunaux de la famille

Objectif 5

TRAVAILLER ENSEMBLE

- 5.1 Coordonner les efforts
- 5.2 Inclure tout le monde
- 5.3 Être audacieux, passer à l'action
- 5.4 Collaborer au sein des institutions
- 5.5 Coordonner dans l'ensemble du Canada

Objectif 6

SE DONNER LES MOYENS

- 6.1 Sensibiliser les étudiants en droit et les professionnels du droit
- 6.2 Étendre l'éducation juridique aux écoles

Objectif 7

INNOVER

- 7.1 Faire un suivi sur ce qui fonctionne
- 7.2 Faire part des bonnes idées

Objectif 8

ANALYSER ET TIRER DES LEÇONS

- 8.1 Élaborer des paramètres
- 8.2 Collaborer avec les chercheurs dans tous les domaines

Objectif 9

AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE FINANCEMENT

- 9.1 Assurer une coordination pour dépenser intelligemment
- 9.2 Mieux financer l'aide juridique
- 9.3 Faire en sorte que l'argent dure le plus longtemps possible

OBJECTIF 1

RÉGLER LES PROBLÈMES JURIDIQUES DE LA VIE QUOTIDIENNE

1.1 SENSIBILISER LE PLUS TÔT POSSIBLE

Fournir de la vulgarisation juridique ciblée, gratuite et accessible au public sur des questions juridiques fréquentes, sur différents types de solutions et sur le processus visant à faire respecter les droits.

1.3 OFFRIR UNE CONTINUITÉ DES SERVICES

Développer et étendre les services juridiques pour y inclure la continuité complète de l'information, des conseils, des lignes téléphoniques d'assistance, des services en ligne, des services en personne, ainsi qu'une représentation partielle ou complète.

1.2 PRÉVENIR

Favoriser les connaissances juridiques de manière à ce que les gens puissent déceler les problèmes juridiques le plus tôt possible, obtenir de l'aide préventive ou proactive et anticiper, éviter ou gérer les problèmes juridiques fréquents.

1.4 REPRÉSENTER LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

Instaurer les services dont les gens ont besoin dans les collectivités où ils habitent avec les ressources leur permettant de surmonter les obstacles auxquels ils font face.

Projets harmonisés



125

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



26

FAITS SAILLANTS

250

nouvelles liées à la COVID-19 affichées sur le site Justice pas-à-pas

Le public

peut effectuer des recherches juridiques à la bibliothèque juridique du Barreau de Terre-Neuve et Labrador

Consultation de 18 mois de la communauté noire de l'Ontario par le *Black Legal Action Centre* de l'Ontario

5 groupes vulnérables

ont eu accès à des programmes d'éducation et du soutien pour éviter la fraude en matière d'investissement grâce à *Investor Protection and Fraud Awareness Project* de la *Legal Information Society* de la Nouvelle-Écosse

OBJECTIF 2

RÉPONDRE AUX BESOINS JURIDIQUES

2.1 METTRE L'ACCENT SUR LES BESOINS JURIDIQUES POUR TOUS

Chercher à combler les lacunes en matière de services pour les services juridiques essentiels de base, notamment en droit de la famille, des testaments, de l'emploi, du logement et de la consommation.

2.3 ÉLARGIR LA PORTÉE DE L'AIDE JURIDIQUE

Rendre l'aide juridique accessible à davantage de personnes et faire en sorte qu'elle permette de traiter un éventail plus vaste de problèmes juridiques.

2.2 ENCOURAGER L'INNOVATION

Développer et élargir les solutions de rechange pour obtenir de l'aide juridique, notamment différents types de professionnels, de partenariats ou de manières de travailler.

2.4 METTRE L'ACCENT SUR L'ACCÈS À LA JUSTICE

Mettre l'accent sur la responsabilité des avocats et des parajuristes de remédier aux lacunes liées à l'accès à la justice.

Projets harmonisés



148

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



50

FAITS SAILLANTS

Le projet de loi C-15, qui porte sur les mesures de protection de la DNUDPA, a été présenté au Parlement. Il fournit un cadre pour la réconciliation et le renouvellement des relations avec les peuples autochtones

3 heures

de conseils sommaires sans justification fondée sur les moyens offertes par la Clinique communautaire d'aide juridique des T.N.-O.

7 familles LGBTQ, représentées par des avocats du secteur privé et par le Centre juridique communautaire du Manitoba, ont contribué à faire modifier les processus de droit de la famille pour les parents de même sexe

Les 13 administrations offrent maintenant des services et des ressources sur le harcèlement sexuel en milieu de travail, y compris des lignes d'assistance téléphonique, des applications, des conseils juridiques et des portails d'information

OBJECTIF 3

AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DES TRIBUNAUX

3.1 ASSURER L'ACCÈS AUX TRIBUNAUX

Les tribunaux doivent posséder des effectifs adéquats et être situés à proximité des citoyens pour faire en sorte que ceux-ci puissent avoir accès à un juge quand ils en ont besoin, particulièrement lorsque leurs droits fondamentaux et constitutionnels sont en jeu.

3.2 FAIRE LA PROMOTION DES CENTRES MULTISERVICES

Les palais de justice devraient offrir des services de médiation et de règlement des différends, ainsi que des services informels ou non juridiques pour faciliter un accès plus abordable et des solutions de rechange plus simples à toutes les étapes du processus.

3.3 AIDER LES PERSONNES QUI SE REPRÉSENTENT ELLES-MÊMES

Les tribunaux devraient offrir des services aux personnes qui naviguent seuls le système de justice, notamment des services de règlement rapide et des services d'information.

3.4 GÉRER LES AFFAIRES EFFICACEMENT

Les échéanciers, les procédures simplifiées, l'expert unique et le nombre limité de témoins doivent être convenus, ou être des éléments sur lesquels les juges insistent, afin de faire bon usage du temps d'audience et d'encourager un règlement tôt dans le processus.

3.5 ÊTRE ACCESSIBLE ET AXÉ SUR L'UTILISATEUR

Les tribunaux et les procédures doivent être modernisés pour tenir compte des besoins du public, ce qui passe notamment par une meilleure utilisation de la technologie lorsque celle-ci peut accélérer ou faciliter le processus, sans ignorer les besoins des personnes vulnérables.

3.6 PROTÉGER LE PRINCIPE DE L'INDÉPENDANCE JUDICIAIRE

Veiller à ce que les améliorations du système n'interfèrent pas avec la capacité des juges à prendre des décisions indépendantes et éthiques afin de protéger les droits des individus.

Projets harmonisés



87

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



35

FAITS SAILLANTS

Le 7ème

tribunal autochtone a été ouvert par la Cour provinciale de la Colombie-Britannique à Williams Lake

14,9 %

des cas de petites créances ont été traités par des avocats du Barreau du Québec

95

avocats ont participé à la journée portes ouvertes virtuelles tenue par les tribunaux de la N.-É.

Ressources gratuites sur la garde des enfants offertes par la *Justice Sector Constellation* de l'Alberta

OBJECTIF 4

AMÉLIORER LA JUSTICE FAMILIALE

4.1 OFFRIR UNE VASTE GAMME DE SERVICES

Rendre les services en droit familial plus faciles à trouver, notamment le triage, l'intervention précoce, les processus intégrés et collaboratifs, les séances sur la parentalité et les services financiers.

4.3 INNOVER

Sensibiliser le public aux approches moins adversariales et les encourager à faire l'expérience des nouveaux services et processus pour créer des occasions de résolution consensuelle.

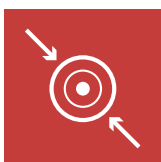
4.2 FAIRE LA PROMOTION DU RÈGLEMENT CONSENSUEL

Développer et promouvoir la gestion proactive des problèmes familiaux, ainsi que des approches et des services davantage consensuels, tout en gardant l'accent sur la sécurité.

4.4 RESTRUCTURER LES TRIBUNAUX DE LA FAMILLE

Regrouper tous les aspects du droit de la famille au même endroit, notamment la séparation, la garde et l'accès, et le divorce, idéalement sous la responsabilité d'un seul juge.

Projets harmonisés



75

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



8

FAITS SAILLANTS

1180 personnes

desservies par le Programme d'avocats de service en protection de l'enfance d'Aide juridique Manitoba

Le programme *Positive Parenting from Two Homes* offert aux parents de l'Î.-P.-É. en partenariat avec les ministères de la Justice de l'Î.-P.-É et N.-É

90 parents

se sont vu offrir des ressources en ligne par le programme Porte 33 de Justice Pro Bono au Québec

Une nouvelle loi au N.-B. est centré sur l'intérêt supérieur de l'enfant pour réduire le temps et la complexité des conflits familiaux

OBJECTIF 5

TRAVAILLER ENSEMBLE

5.1 COORDONNER LES EFFORTS

Rassembler toutes les organisations qui travaillent en matière d'accès à la justice dans chaque province ou territoire pour mettre l'accent sur les solutions locales.

5.2 INCLURE TOUT LE MONDE

Faire participer les grandes institutions (tribunaux, gouvernements), les groupes professionnels (associations d'avocats), les groupes communautaires et les organisations sans but lucratif (cliniques, VIJ), les universitaires et les particuliers pour trouver des approches nouvelles et créatives.

5.3 ÊTRE AUDACIEUX, PASSER À L'ACTION

Une coordination locale et nationale doit diriger, agir et inspirer les autres à s'attaquer au problème de l'accès à la justice.

5.4 COLLABORER AU SEIN DES INSTITUTIONS

En plus d'être une préoccupation de l'ensemble du système de justice, l'accès à la justice doit être une préoccupation au cœur des organisations de juges, des associations d'avocats et de parajuristes, des tribunaux et des institutions.

5.5 COORDONNER DANS L'ENSEMBLE DU CANADA

Poursuivre sur notre lancée et maintenir une attention soutenue à l'égard de ces questions dans l'ensemble du pays, en complément de l'activité locale et régionale.

Projets harmonisés



101

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



7

FAITS SAILLANTS

en ALB, SASK, ONT, N.-É.
des activités de la Semaine de l'accès à la justice ont eu lieu simultanément

62 clients

ont été mis en relation avec des fournisseurs de services et ont reçu des services culturellement adaptés par le programme des travailleurs sociaux afro-néo-écossais

1641 personnes

ont été servies par Pro Bono Ontario's Medical-Legal Partnership dans des hôpitaux pour enfants

210 survivants

de violence sexuelle ont reçu un soutien juridique du Journey Project à T.-N.-L.

OBJECTIF 6

SE DONNER LES MOYENS

6.1 SENSIBILISER LES ÉTUDIANTS EN DROIT ET LES PROFESSIONNELS DU DROIT

Offrir une formation sur l'accès à la justice, sur les approches nouvelles, sur les situations sociales changeantes, et sur les compétences requises pour répondre aux besoins du public, en début comme en cours de carrière.

6.2 PROMOUVOIR L'ÉDUCATION JURIDIQUE À L'ÉCOLE

Introduire des connaissances juridiques à l'école primaire et secondaire pour préparer les élèves à faire face aux problèmes juridiques tout au long de leur vie; Offrir de la formation sur les questions touchant l'accès à la justice dans les programmes postsecondaires en vue d'intégrer les services juridiques, sociaux, de santé et d'éducation.

Projets harmonisés



42

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



3

FAITS SAILLANTS

> 80 membres

font maintenant partie du *National Trusted Intermediaries and Legal Information Network* partout au Canada

une formation à 24 cliniques juridiques

offertes par *Egale Canada* dans 18 villes du Canada afin de mieux faire connaître les enjeux liés aux LGBTQI2S dans le système de justice

20 formations d'Éducaloi

sur le cadre législatif de la violence sexuelle ont été offertes gratuitement au personnel et aux leaders étudiants de 46 cégeps, 16 universités et 17 collèges privés

Braiding Diversity into Justice

par le ROEJ, a mis en contact de jeunes femmes marginalisées et racialisées avec des membres du secteur juridique

OBJECTIF 7

INNOVER

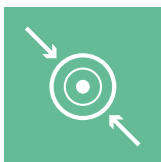
7.1 FAIRE UN SUIVI SUR CE QUI FONCTIONNE

Créer une culture de l'innovation au sein du système de justice, en mettant l'accent sur les nouvelles idées et en tirant des leçons des réussites et des échecs.

7.2 FAIRE PART DES BONNES IDÉES

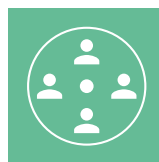
Faire la promotion de la mise en commun de nouveaux modèles, de nouvelles idées et des réussites afin d'amplifier les effets de l'innovation.

Projets harmonisés



40

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



4

FAITS SAILLANTS

Transformation du système de justice familiale présentée par A2JBC

Aînés

liés à des bénévoles et à des services pour remplir des directives sur les soins de santé personnels au moyen d'une application offerte par la *Legal Information Society of Nova Scotia*

210 avocats

se sont joints au projet *Family Law Limited Scope Services* de l'Ontario, qui offre des services dans 24 langues

Bac à sable réglementaire sur l'intelligence artificielle lancé par le Barreau du Québec

OBJECTIF 8

ANALYSER ET TIRER DES LEÇONS

8.1 ÉLABORER DES INDICATEURS

Établir des données de référence et des indicateurs normalisés pour développer une compréhension partagée des services, des modèles et des besoins juridiques.

8.2 COLLABORER AVEC LES CHERCHEURS DANS TOUS LES DOMAINES

Coordonner la recherche entre les institutions et les universités, et entre les experts en sciences sociales, les économistes, les utilisateurs du système et les institutions juridiques en vue de mieux comprendre les problématiques.

Événements sur l'accès à la justice



28

Publications sur l'accès à la justice en Canada



26

Projets harmonisés



44

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



2

FAITS SAILLANTS

986 personnes

se sont inscrites à l'événement principal du Sommet annuel du Comité d'action

35 % des répondants

au sondage sur les besoins juridiques quotidiens d'Aide juridique C.-B. ont indiqué que des problèmes juridiques avaient été causés ou aggravés par la pandémie

80 % des cas

envoyés au MARC au Tribunal de la sécurité sociale du Canada ont été réglés

Le Barreau du Nunavut

et *Pauktuuit Inuit Women of Canada* ont étudié les besoins des femmes inuites en matière de violence conjugale

OBJECTIF 9

AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE FINANCEMENT

9.1 ASSURER UNE COORDINATION POUR DÉPENSER INTELLIGEMMENT

Savoir quels sont les coûts réels associés aux problèmes juridiques et répartir le financement pour prévenir les problèmes juridiques et minimiser la demande relative aux autres services sociaux.

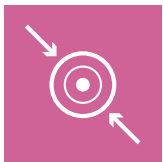
9.2 MIEUX FINANCER L'AIDE JURIDIQUE

Accroître le financement de l'aide juridique, afin de rendre davantage de personnes admissibles et d'élargir le type de problèmes juridiques pouvant être traités.

9.3 AIRE EN SORTE QUE L'ARGENT DURE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

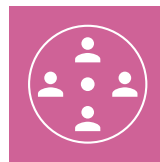
Maintenir l'accent sur l'accès à la justice pour veiller à ce que les améliorations soient durables et que les changements soient financés indéfiniment.

Projets harmonisés



23

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice



15

FAITS SAILLANTS

27 millions des dollars sur quatre ans pour moderniser les services de justice de l'Alberta dans le cadre du projet *Justice Digital*

72 504 597 \$ en financement de la *Law Foundation* pour des projets de l'A2J

21,6 millions des dollars pour accroître l'accès à la justice familiale dans la langue officielle de son choix partout au Canada

Subvention de 5 000 \$ à des projets A2J dans le cadre du projet pilote du Fonds des initiatives du Barreau du Yukon

RÉPONDRE À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

En 2020, une pandémie mondiale a considérablement modifié la vie quotidienne au Canada et partout dans le monde. Au début de la pandémie en mars et avril 2020, et afin de prévenir la propagation du virus, les activités en personne ont été limitées à certains endroits et des fermetures complètes ont été décrétées à d'autres. Étant donné le grand nombre d'interactions en personne dans le système de justice, y compris les comparutions devant les tribunaux, les réunions d'avocats, les médiations familiales, la préparation, l'assermentation, la signification et le dépôt de documents, et les séances de sensibilisation du public, de nombreux services de justice partout au pays ont été temporairement interrompus.

Heureusement, le système de justice a réagi avec rapidité et souplesse. Les gouvernements, les tribunaux et les fournisseurs de services ont fait des heures supplémentaires pour trouver les moyens de veiller à ce que les personnes aient accès aux services de justice dont elles avaient besoin. Le système a trouvé des solutions technologiques, éliminé des règles et des processus qui faisaient obstacle à l'accès et adopté des façons créatives de fournir de l'information juridique et du soutien pour les gens.

Aucune réponse hâtive ne sera parfaite. Les solutions exigent un accès à la technologie, ce qui n'est pas une réalité évidente pour de nombreux Canadiens. Les comparutions par vidéoconférence et par téléphone ne conviennent pas à toutes les instances. L'accès à la justice n'a pas progressé pour tout le monde avec ces solutions. Cependant, la rapidité et l'ampleur de l'intervention à l'échelle du pays ont permis à la plupart des gens de continuer à utiliser le système pour régler les problèmes juridiques les plus urgents.

Le travail à venir consistera à évaluer de façon significative les changements apportés, à comprendre lesquels appuient un accès accru à la justice dans l'avenir et quels changements pourraient nécessiter plus de travail. La réponse du système à la pandémie – évaluer le besoin, faire preuve de souplesse et de créativité, et se soucier des défis auxquels font face les Canadiens – doit être célébrée comme une réalisation importante.

Cette section du rapport d'étape des objectifs de développement de la justice (ODJ) porte sur plus de **350** solutions mises en œuvre directement en réponse à la pandémie. Chacune de ces solutions a de multiples répercussions à l'appui de la prestation continue de services de justice.



Réduire les obstacles officiels

L'un des principaux « changements de culture » survenus dans le système de justice à la suite de la pandémie a été la reconnaissance du fait que les processus établis dans les règles des tribunaux devaient être réexaminés. Les règles et les pratiques exigeant la comparution et le dépôt en personne ne pouvaient plus être respectées. Les cours et les tribunaux, en partenariat avec les gouvernements et les barreaux, ont rapidement modifié les règles, émis des directives de pratique temporaires et ouvert la porte à l'utilisation de nouvelles technologies et de solutions créatives afin de tenir des audiences à distance et virtuelles, de modifier les délais et les méthodes de dépôt, de transformer les processus judiciaires et d'éliminer les obstacles à la mise en service et au dépôt des documents.

Les fournisseurs de services, y compris l'aide juridique et les cliniques, ont modifié leurs pratiques en conséquence. Les intervenants du ministère de la Justice ont travaillé en collaboration dans l'ensemble des provinces et des territoires et à l'échelle nationale pour régler ces problèmes et veiller à réduire les obstacles officiels à l'accès à distance. Les défenseurs du ministère de la Justice ont poussé les décideurs à veiller à ce que les lois et les processus liés à la COVID appuient et améliorent l'accès à la justice pour les gens.

C-B

Le ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique a introduit l'ordonnance sur l'attestation électronique des testaments qui permet aux gens d'assister à distance à la lecture de testaments avec l'aide d'un avocat. L'ordonnance profite particulièrement aux personnes âgées dans les foyers de soins, en raison des limites imposées aux visites en personne, ainsi qu'aux personnes qui vivent dans les régions rurales et les petites villes.

Canada

Le Groupe de travail sur les questions de justice découlant du Rapport sur la COVID 19 publié en février 2021 par l'Association du Barreau canadien, a énoncé des recommandations sur la façon dont les cours, les tribunaux et les intervenants dans les processus de règlement des différends peuvent offrir leurs services différemment pour répondre aux besoins des participants pendant et après la pandémie.

C-B

La Colombie-Britannique a instauré un nouveau processus temporaire à la cour provinciale, pour modifier l'entente ou l'ordonnance de pension alimentaire pour les enfants ou le conjoint pour les familles touchées par la COVID, y compris un service de règlement rapide qui offre une évaluation des besoins et un règlement extrajudiciaire des différends.

Adoption de la technologie

Un élément important de la réponse du système de justice aux fermetures attribuables à la pandémie consistait à déplacer les audiences et les autres comparutions vers une plateforme à distance. Les cours et les tribunaux de tout le pays ont commencé à tenir des audiences à distance au moyen de plateformes téléphoniques et vidéo, où toutes les parties étaient séparées et où, souvent, aucun des participants, y compris les décideurs, n'était présent au palais de justice. De nombreuses organisations ont élaboré des documents d'appui pour les justiciables et les parties qui comparaissent en ligne, organisant des webinaires sur la technologie et les règles et offrant un soutien technique aux parties.

Les avocats, médiateurs, cliniques et fournisseurs d'information sont également passés au numérique – ils font leurs présentations en ligne, rencontrent les clients virtuellement et les incitent à rechercher de l'information virtuelle et utiliser les plateformes de soutien.

ALB

En Alberta, comme dans bien d'autres provinces et territoires au Canada, on a créé des tribunaux virtuels, où l'on peut tenir des milliers d'instances par vidéoconférence ou par téléconférence, y compris des procès, des conférences préparatoires au procès et la détermination de la peine.

ONT

Aux Services juridiques communautaires de l'Université Lakehead, les intervenants étudiants étaient équipés de la technologie nécessaire pour tenir des vidéoconférences avec leurs clients et leurs candidats. Pour les clients qui n'ont pas la technologie requise pour participer à une telle réunion, la clinique a aménagé une salle de réunion désignée pour permettre au client d'assister à la réunion et d'utiliser la technologie informatique de la clinique pour se joindre à un intervenant par vidéoconférence.

Soutenir les plaideurs

L'accès aux tribunaux ne consistait pas simplement à organiser des réunions virtuelles. Soutenir les plaideurs signifiait s'assurer que les gens pouvaient utiliser la technologie adoptée par le tribunal, avoir accès à du soutien et à des options de règlement rapide, et avoir accès aux services communautaires, culturels et linguistiques destinés à appuyer le règlement positif de leurs affaires.

T-N-L

Le ministère de la Justice et de la Sécurité publique de Terre-Neuve-et-Labrador a offert aux particuliers la possibilité d'accéder à des procédures judiciaires virtuelles dans leur langue.

Î-P-É

La Cour d'appel de l'Î.-P.-É. a aménagé une salle d'ordinateur dans le palais de justice pour permettre aux plaideurs non représentés qui n'avaient pas accès à un ordinateur de se joindre à leur instance virtuelle.

C-B

La Cour provinciale de la Colombie-Britannique a tenu un tribunal des infractions routières sur des sites scolaires, en faisant appel à des juges à la retraite et en prolongeant les heures d'ouverture.

Appuyer les travailleurs du système de justice

Pour assurer l'accès à la justice, il faut notamment s'assurer que les acteurs du système peuvent fonctionner le plus efficacement possible. Au cours de la pandémie, un certain nombre d'interventions rapides ont été élaborées pour veiller à ce que les avocats et les parajuristes puissent servir les clients, répondre aux exigences des tribunaux et continuer de respecter leurs obligations professionnelles. La formation et le soutien aux travailleurs communautaires ont été offerts en ligne. Tous les types de travailleurs du ministère de la Justice ont travaillé à la maison ou se sont trouvés dans des milieux de travail modifiés.

NT

Le Barreau du Nunavut a fait passer la formation de perfectionnement professionnel continu de la formation en personne à la formation en ligne en mettant rapidement l'accent sur les projets d'accès à la justice.

QC

En réponse à l'afflux inattendu de demandes de conseils juridiques sur le harcèlement sexuel en milieu de travail pendant la pandémie, Juripop au Québec a offert une série de webinaires de formation en ligne à l'intention des avocats qui font du bénévolat dans le cadre du programme.

N-B

Le Barreau du Nouveau-Brunswick a offert des FAQ aux avocats sur la pratique à distance, la présentation de demandes virtuelles, les lignes directrices sur les comptes en fiducie et les obligations professionnelles pendant la pandémie.

Veiller à ce que l'information et le soutien parviennent aux gens

Les besoins juridiques ont été exacerbés par l'arrivée de la pandémie, qui a créé de l'instabilité au niveau du logement, de l'emploi et des finances. L'éducation juridique publique liée à la COVID, y compris la réponse aux enjeux émergents, a été partagée sur des plateformes virtuelles pour une distribution maximale. Fournir de l'information et du soutien au sujet de tous les besoins juridiques dans l'environnement pandémique nécessitait des approches novatrices, y compris l'accès en ligne aux bibliothèques de droit, des séances d'information virtuelles, des liens organisés et la promotion publique par les médias sociaux.

ONT

Les Services juridiques du centre-ville de Toronto ont lancé de nombreuses séances publiques d'éducation juridique sur le droit au logement pendant la pandémie.

C-B

Le Rise Women's Legal Centre de Vancouver a déplacé tous les services juridiques en ligne.

MAN

Le Service de règlement des litiges familiaux du ministère de la Justice du Manitoba a élaboré une ressource en ligne intitulée « Parenting Arrangements during COVID-19 ».

TN-O

Une clinique de sensibilisation à l'aide juridique dans les Territoires du Nord-Ouest a tenu des cliniques d'aide juridique virtuelles dans des collectivités éloignées.

T-N-L + QC

Terre-Neuve-et-Labrador (le COVID-19 Legal Support Service) et le Québec (Clinique d'assistance juridique COVID-19) ont lancé des cliniques de soutien et de conseils juridiques gratuites et à distance pour les personnes directement touchées par la COVID-19.

Î-P-É

À l'Î.-P.-É., le ministère de la Justice et de la Sécurité publique a mis sur pied l'Équipe d'action parentale, un programme interministériel qui offre des soutiens personnalisés pour aider les parents à relever les défis de la co-parentalité exacerbés par la COVID-19.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2020 a été une année extraordinaire. Le monde entier a été confronté aux effets dévastateurs de la pandémie de la COVID-19, qui a fait des millions de morts, a entraîné le déclin des économies et accentué la précarité de l'emploi, du logement et de la sécurité, y compris au Canada. Un certain nombre de meurtres tragiques et les protestations qu'ils ont suscitées ont souligné le racisme systémique qui prévaut dans la société.

L'accès à la justice n'a jamais été une question aussi importante. À mesure que la pauvreté, la maladie, les problèmes de santé mentale, l'éclatement de la famille et la violence augmentent, le besoin d'un système de justice fort, indépendant et accessible se fait également sentir.

Dans le rapport de l'année passée, alors que la pandémie commençait à peine, j'ai lancé un appel à tous sur la nécessité d'avoir un leadership collaboratif et audacieux dans le système de justice pour 2020. Je suis heureuse de constater que nos dirigeants ont répondu à cet appel. Bien que nous ayons fait des efforts considérables pour réagir en début de pandémie, et ce dans tous les domaines du système de justice et partout au Canada, les gens ont trouvé des moyens novateurs, personnels et efficaces afin d'assurer la tenue des audiences, la prestation des services de conseil et de soutien juridique, l'accès à l'information et afin de permettre aux gens de comprendre leurs droits. En effet, dans un certain nombre de domaines, la pandémie a été une occasion pour les dirigeants du secteur de la justice de faire avancer des réformes qui étaient très nécessaires. Nous présenterons certains de ces efforts dans une section spéciale du présent rapport.

Cela ne veut pas dire que le travail soit terminé. La pandémie et l'attention accordée au racisme ont mis en lumière les faiblesses de notre système de justice. Nous n'avons pas encore atteint notre but : l'accès à la justice en matière civile et familiale demeure en crise au Canada. Les objectifs de développement en matière de justice orientent nos travaux et soutiennent notre compréhension collective des progrès réalisés en matière d'accès à la justice.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance aux personnes et aux organisations mentionnées dans le présent rapport pour le travail extraordinaire qu'elles ont accompli ainsi qu'aux travailleurs du secteur de la justice dans tout le pays pour la résilience dont ils ont fait preuve au cours de la dernière année.

Beverley McLachlin

Présidente, Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale

À PROPOS DU LE COMITÉ D'ACTION SUR L'ACCÈS À LA JUSTICE EN MATIÈRE CIVILE ET FAMILIALE

Il existe un problème sérieux d'accès à la justice au Canada. Le système de justice en matière civile et familiale est trop complexe, trop lent et trop cher. Il se révèle souvent incapable d'aboutir à des résultats justes, qui soient proportionnés aux problèmes qui lui sont soumis ou qui reflètent les besoins des gens qu'il est censé desservir. Malgré les durs efforts de nombreuses personnes qui se dévouent pour le faire fonctionner et malgré les nombreuses tentatives de réforme qui ont eu lieu, le système manque encore d'un leadership cohérent, de structures institutionnelles qui permettraient de concevoir et de mettre en œuvre des changements, ainsi que d'une coordination adéquate pour assurer une réforme cohérente et d'un bon rapport coût-efficacité. Des changements majeurs sont nécessaires.

Le Comité d'action a été créé par la juge en chef Beverley McLachlin en 2007. Il poursuit son objectif d'amener les gens à envisager ensemble des solutions au problème majeur de l'accès à la justice. Pour en savoir plus sur le travail du Comité d'action et sur l'accès à la justice au Canada, consultez le site objectifsdelaccèsàlajustice.ca

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE JUSTICE (ODJ) DU COMITÉ D'ACTION

Les neuf objectifs de développement en matière de Justice (ODJ) constituent un cadre commun pour coordonner les efforts de l'accès à la justice, partager les innovations et mesurer nos progrès. Les ODJ harmonisent le travail des organisations, grandes et petites, dans chaque province et territoire, mais ne prescrivent pas une approche spécifique, reconnaissant que les collectivités diffèrent en ce qui concerne les besoins, les ressources et l'expertise. Ils sont fondés sur des recherches et des consultations intersectorielles sur des stratégies efficaces pour améliorer l'accès à la justice dans l'ensemble du pays.

MESSAGE DU PRÉSIDENT D'HONNEUR

Cette année, l'accès à la justice a été plus important que jamais. Les méthodes novatrices et attentives utilisées par les gens qui travaillent dans le secteur de la justice au Canada afin de s'assurer qu'il existe une réponse significative aux besoins en matière de justice sont encourageantes. Ensemble, nous pouvons nous assurer que notre système est accessible et disponible pour tous ceux et celles qui en ont besoin. Mes remerciements vont à ceux qui ont participé aux travaux décrits dans le présent rapport.

Le très honorable Richard Wagner

Juge en chef du Canada

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent rapport met en lumière les efforts déployés par le Canada en matière d'accès à la justice en 2019. Le rapport est organisé selon le cadre des ODJ (objectifs de développement en matière de justice) pour une justice accessible à tous au Canada. Cette année, le rapport contient un volet spécial sur les réponses du secteur de la justice à la pandémie de la COVID-19.

Les projets et les données exposés dans le présent rapport ont été communiqués au Comité d'action par des organisations du pays qui cherchent, par leurs efforts continus et leur engagement soutenu, à améliorer l'accès à la justice. Il existe de nombreuses organisations qui font progresser l'accès à la justice, qui ne participent pas encore à ce travail de collaboration. D'autres organisations n'ont peut-être pas communiqué la totalité de leurs nouvelles initiatives.

Le rapport présente les travaux réalisés en 2020 particulièrement. Bien entendu, les organisations du secteur de la justice qui ont communiqué ces projets s'emploient en permanence à offrir des services juridiques, à réformer les lois, à éduquer le public, à assurer le fonctionnement des tribunaux, à administrer le système de justice et à former les professionnels du droit. Les efforts déployés par les membres de ces organisations sont immenses et appréciés.

Pour communiquer avec le Comité d'action et faire part de votre travail sur l'accès à la justice dans le rapport de l'an prochain, veuillez consulter justicedevelopmentgoals.ca/fr et vous abonner au bulletin d'A2J.

LE COMITÉ D'ACTION EST GÉNÉREUSEMENT FINANÇÉ PAR:



Employment and
Social Development Canada

Emploi et
Développement social Canada



New Brunswick
Law Foundation
Fondation pour le droit
au Nouveau-Brunswick



The Law
Foundation
of Ontario
Advancing access to justice



YUKON LAW
FOUNDATION

LE COMITÉ D'ACTION BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE :



Canadian Forum on Law Justice • Forum canadien sur la justice civile

CIAJ ICAJ

Canadian Institute
for the Advancement
of Law
Listening Learning Leading
Ensemble apprendre évoluer



Department of Justice
Canada

Ministère de la Justice
Canada

ORGANISATIONS REPRÉSENTÉES DANS CE RAPPORT

L'accès à la justice est une priorité de longue date de nombreuses organisations partout au pays. Les nouvelles initiatives et les progrès réalisés en 2020 ont souligné que le présent rapport s'ajoute au travail continu des cliniques juridiques, des ministères de la Justice, des avocats de l'aide juridique, des tribunaux et des organismes sans but lucratif. Les barreaux et les associations du pays continuent d'accorder la priorité à l'accès à la justice dans leurs activités quotidiennes.

En préparant ce rapport, le Comité d'action a reçu des renseignements sur les projets 2020 des organismes énumérés ci-dessous (dans la langue de chacun d'eux). Pour ajouter le travail de vos organisations l'an prochain, inscrivez-vous au bulletin A2J du Comité d'action à www.justicedevelopmentgoals.ca / www.objectifsdel'accèsàlajustice.ca

Organisations nationales

Canadian Bar Association
Canadian Forum on Civil Justice / Forum canadien sur la justice civile
Justice Canada
LEAF : FAEJ
Pro Bono Students Canada
Social Security Tribunal of Canada

Justice Sector Constellation
Law Foundation Alberta
Law Society of Alberta
LawNow- Alberta
Pro Bono Alberta
Resolution and Court Administration Services, Alberta
Justice and Solicitor General

Colombie-Britannique

Access Pro Bono BC
Access to Justice BC
BC Court of Appeal
BC Family Justice Innovation Lab
BC First Nations Justice Council
Better Justice Lab
British Columbia Ministry of Justice
Court of Appeal for British Columbia
Courthouse Libraries BC
Environmental Appeal Board, Forest Appeals Commission, Oil and Gas Appeal Tribunal
Law Foundation of BC
Legal Aid BC
Ministry of Attorney General and Minister responsible for Housing
People's Law School
Peter A. Allard School of Law, UBC
Provincial Court of BC
Rise Women's Legal Centre
Supreme Court of British Columbia

Territoires du Nord-Ouest

Court of Appeal for the Northwest Territories
Law Foundation of NWT
Northwest Territories Department of Justice
Outreach Legal Aid Clinic, Legal Aid Commission of the Northwest Territories
Supreme Court of the Northwest Territories

Saskatchewan

Court of Appeal for Saskatchewan
Court of Queen's Bench for Saskatchewan
CREATE Justice (Centre for Research, Evaluation, and Action Towards Equal Justice), College of Law, USask
Law Foundation of Saskatchewan
Law Society of Saskatchewan
Panko Collaborative Law and Mediation
Public Legal Education Association of Saskatchewan (PLEA)
Saskatchewan Ministry of Justice and Attorney General

Manitoba

Community Legal Education Association (Manitoba)
Court of Appeal of Manitoba
Court of Queen's Bench for Manitoba
Law Foundation of Manitoba
Law Library Hub
Legal Aid Manitoba
Legal Help Centre of Winnipeg, Inc.
Manitoba Bar Association
Manitoba Justice
Manitoba Justice
Manitoba Justice, Family Resolution Service, Courts Division
Manitoba law Reform Commission
Taylor McCaffrey LLP
The Law Society of Manitoba
University of Manitoba - Faculty of Law

Yukon

Law Foundation of Yukon
Law Society of Yukon
The Court of Appeal of Yukon
Yukon Department of Justice
Yukon Supreme Court

Alberta

Alberta Justice and Solicitor General
Alberta Law Libraries
Alberta Ministry of Justice and Solicitor General
Calgary Women's Emergency Shelter
Court of Appeal of Alberta
Court of Queen's Bench of Alberta
Government of Alberta, Ministry of Justice & Solicitor General

Ontario

Aboriginal Legal Services
Advocacy Center for Elderly
Advocacy Center for Tenants Ontario
ARCH Disability Law Centre
Beesley Garhns
Black Legal Action Centre
Canadian Environmental Law Association
Centre for Spanish-Speaking Peoples
Chinese and South East Asian Legal Clinic
CLEO (Community Legal Education Ontario / Éducation juridique communautaire Ontario)
Community Advocacy & Legal Centre
Community Legal Services (Western University)
Court of Appeal for Ontario
Downtown Legal Services
HIV & AIDS Legal Clinic Ontario (HALCO)
Income Security Advocacy Centre
Industrial Accident Victims Group of Ontario
Injured Workers Community Legal Clinic
Justice for Children and Youth
Ken Chasse, lawyer
Kensington-Bellwoods Community Legal Services
Lakehead University Community Legal Services
Landlord's Self-Help Centre
Law Foundation of Ontario
Level Justice
Ministry of Attorney General- Ontario
Ontario Family Law Limited Scope Services Project
Ontario Justice Education Network/ Réseau Ontarien d'Éducation Juridique
Ontario Ministry of the Attorney General
Ontario Superior Court of Justice
Pro Bono Ontario
Queen's Prison Law Clinic
South Asian Legal Clinic of Ontario
TAG (Action Group on Access to Justice)
The Law Society of Ontario
Vanier Community Service Center
Workers' Health and Safety Clinic- Ontario

Nunavut

Law Foundation Nunavut
Law Society of Nunavut
Nunavut Court of Appeal
Nunavut Department of Justice
The Nunavut Court of Justice

Québec

Barreau du Québec
Chambre des notaires
Court of Appeal of Quebec
Éducaloi
Fondation du barreau
Insitute québécois de réforme du droit et de la justice
Justice Pro Bono
Quebec Superior Court

Nouveau-Brunswick

Law Foundation New Brunswick
Law Society of New Brunswick
New Brunswick Court of Appeal
New Brunswick Court of Queen's Bench
New Brunswick Ministry of Justice

Î.-P.-É.

Community Legal Information
Court of Appeal for Prince Edward Island
Law Foundation of Prince Edward Island
Prince Edward Island Court of Appeal
Prince Edward Island Department of Justice and Public Safety
The Supreme Court of Prince Edward Island

Nouvelle-Écosse

Access to Justice & Law Reform Institute of Nova Scotia
Avalon Sexual Assault Centre
Coverdale Courtwork Society
Department of Justice – Nova Scotia
Executive Office of the Nova Scotia Judiciary / Nova Scotia Courts
Law Foundation of Nova Scotia
Legal Information Society of NS
Nova Scotia Department of Justice
Nova Scotia Legal Aid
The Nova Scotia Court of Appeal
The Supreme Court of Nova Scotia

Terre-Neuve-et-Labrador

Court of Appeal of Newfoundland and Labrador
Law Society of NL Law Library
Newfoundland & Labrador Justice and Public Safety
Newfoundland and Labrador Access to Justice Steering Committee
Newfoundland and Labrador Department of Justice and Public Safety
Public Legal Information Association of NL
Supreme Court of Newfoundland and Labrador
Law Foundation Newfoundland and Labrador